

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 9 juillet**, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 4 juillet 2020**

Nombre de Conseillers Communautaires	
<b>En exercice</b>	<b>58</b>
<b>Présents et représentés</b>	<b>58</b>
<b>Votants :</b>	<b>58</b>
<b>Pour :</b>	<b>58</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER donne pouvoir à Laurent MONTEIL, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU,, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE donne pouvoir à Caroline VIEIRA, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant** : Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI

**OBJET : Désignation des membres au conseil d'administration du CIAST**

Le CIAS est présidé par le Président de l'E.P.C.I. et qu'outre son Président, le conseil d'administration comprend :

- 8 à 16 membres titulaires, élus en son sein par le conseil communautaire de la communauté de communes au scrutin majoritaire ;
- 8 à 16 membres nommés par le Président de l'E.P.C.I., non membres du conseil délibérant et qui participent à des actions de prévention, d'animation et de développement social menées dans les communes.

Le Conseil Communautaire réuni le 13 janvier 2014 a fixé à 16, le nombre de membres titulaires élus (8) et personnes nommées (8).

Monsieur le Président propose de conserver cette composition.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-33 et L5211-1 ;

**Le conseil communautaire DESIGNE les délégués communautaires suivants comme représentants de la communauté de communes au conseil d'administration du CIAST :**

Francine BOURRA
Michel LAPOUGE
Nicole RAVIDAT
Elodie REBEYROL
Jean-Jacques DUMONTET
Régine ANGLARD
Isabelle DUPUY
Marie-Claire BOULINGUEZ

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 10/07/2020

Le Président,  
Dominique BOUSQUET.